



FLASH n° 43

12 avril 2019

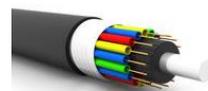
Secrétariat ouvert : les lundis et vendredis de 16h à 18h45
les mercredis de 9h30 à 11h45



www.la-falaise.fr

Déploiement de la fibre optique à La Falaise

Les travaux sont en cours de finalisation, l'ouverture commerciale se fera à partir du mois de mai 2019.



Chacun a pu le constater par lui-même, depuis plusieurs mois, la fibre est tirée dans les rues de la commune, que ce soit en souterrain ou en aérien. Yvelines Fibre est l'opérateur d'infrastructure, celui qui déploie le réseau. Bientôt, des opérateurs commerciaux vont venir vous proposer leurs offres afin que vous puissiez bénéficier de services Internet. C'est auprès d'eux que vous devrez souscrire pour profiter pleinement d'un Internet au très haut débit.

Cette ouverture commerciale se fera progressivement.

Le réseau fibre optique, déployé par Yvelines Fibre, est neutre et non discriminant. Il est mis à disposition de tous les opérateurs commerciaux (Fournisseurs d'Accès à Internet) qui veulent fournir le très haut débit aux foyers de la commune.

Certains, qui ont déjà signé un accord avec Yvelines Fibre, seront présents dès l'ouverture, d'autres arriveront progressivement afin d'élargir l'offre de services qui vous sera proposée. Ce sont ces FAI qui prennent la décision du moment où ils souhaitent commercialiser leurs prestations sur le réseau.

Retrouver ci-joint la brochure « *La fibre arrive chez vous !* » d'Yvelines Fibre.



**Une réunion publique est organisée par Yvelines Fibre
le mercredi 24 avril 2019 à 19h
à la salle Jean Claude Ruffier de Nézel (route de Montgardé).**

« Mes Produits des Yvelines » arrive à La Falaise

Des produits bios et locaux livrés à La Falaise à partir du 16 avril 2019 !

Le concept est très simple, Adeline parcourt les routes de notre département, afin de sélectionner les meilleurs produits de nos producteurs des Yvelines et vous les livrer sur le parking de l'église les mardis soirs à partir de 16h00, ou directement à domicile.

Ainsi la consommation de produits sains et locaux n'est plus synonyme de contraintes !

Vous pouvez consulter la sélection de produits (de saison uniquement d'où le changement régulier) sur le site www.mesproduitsdesyvelines.com.



Ouverture estivale du Parc Aigue Flore



Le conseil municipal a décidé d'élargir les horaires d'ouverture du parc aux samedis en période estivale.

Les horaires d'ouverture du parc Aigue Flore sont fixés comme suit :

- ✓ Du lundi au vendredi : de 8h00 à 17h00
- ✓ Le week-end (samedi et dimanche) : de 10h00 à 18h00 **du 1^{er} avril au 31 octobre de chaque année** (« ouverture estivale »).

Ces horaires sont rappelés sur le portail ainsi qu'à divers endroits du parc avec des recommandations utiles : nous vous remercions de les respecter et de les faire respecter.



- Pour la tranquillité des animaux du parc :
 - les chiens sont interdits, même tenus en laisse
 - les scooters, mobylettes, vélos et trottinettes doivent être à l'arrêt et stationnés à l'entrée



- Par respect du travail réalisé par les adjoints techniques communaux et pour le plaisir de toutes et tous :
 - Les déchets doivent être jetés dans les poubelles à disposition
 - Les parterres de fleurs ou décoratifs ne doivent être ni touchés, ni piétinés



- Pour la sécurité des plus jeunes :
 - Ils doivent être accompagnés et surveillés par un adulte, notamment et surtout à proximité des bassins.
 - Il est interdit de grimper sur la cascade (risque de chute)



- À l'approche de l'heure de fermeture du parc, nous vous recommandons de rester à portée de vue du portail pour éviter d'être enfermé.
- Les week-ends d'ouverture estivale, le portail est ouvert par des bénévoles. En cas d'empêchement imprévu de leur part, le parc pourrait exceptionnellement être fermé.
- De même, si des dégradations étaient constatées ou en raison d'événements exceptionnels, la mairie pourra décider de fermer le parc.

Opération « Nettoyage des chemins ruraux »

Samedi 25 mai 2019 de 9h à 12h30

Votre municipalité relance l'opération de nettoyage des chemins ruraux de La Falaise, en espérant que la météo sera favorable...



Cette opération vous est proposée le samedi 25 mai 2019 de 9h00 à 12h30 et sera suivie d'un buffet campagnard offert par la municipalité à la salle Aigue Flore. Les gants et sacs poubelle vous seront mis à disposition, toutefois, il conviendra que chacun prévoit des bottes et l'outillage nécessaire (sécateur...).

Pour notre bonne organisation, nous vous remercions de bien vouloir vous inscrire via le coupon-réponse ci-dessous **avant le 15 mai 2019 (dernier délai de rigueur)** :



COUPON-INSCRIPTION – NETTOYAGE DES CHEMINS RURAUX

À retourner en mairie avant le 15 mai 2019 (accueil ou boîte aux lettres)

NOM et prénom(s)

Adresse

Téléphone

Courriel

Nombre de participants :

Adultes :

Enfants
(à partir de
10 ans)

Inscription possible par courriel avec les informations demandées ci-dessus : mairie.lafalaise@wanadoo.fr

Compétence Assainissement

Interventions (curage, pompage des avaloirs, inspection télévisuelle...) sur le réseau d'eaux usées :



Suite à 2 incidents en 1 an où des remontées importantes occasionnant des projections de salissures dans les sanitaires de particuliers, principalement en leur absence, nous souhaitons porter à votre connaissance ce qui nous a été expliqué : « **Les remontées d'eaux sont peu fréquentes et arrivent lorsqu'il n'y a pas de regard de branchement sur la canalisation. L'idéal est d'avoir un clapet anti-retour sur la canalisation en domaine privé.** »

Incident sur le réseau d'eaux usées :

En cas d'urgence (débordement d'eaux usées par exemple), vous pouvez contacter votre distributeur d'eau au numéro d'appel mentionné sur votre facture. Ainsi, pour Suez (anciennement Lyonnaise des Eaux), le numéro d'urgence est le 0977 401 113).

Contrôle du réseau d'assainissement :

La loi sur l'eau du 30 décembre 2006, complétée par la loi dite "Grenelle II" du 12 juillet 2010, a créé un nouveau diagnostic : le diagnostic "assainissement". Il porte sur le contrôle des installations d'assainissement non collectif ("individuel" ou "autonome") de tous les biens à usage d'habitation non raccordés au réseau public de collecte des eaux usées (c'est-à-dire des logements ne disposant pas du "tout à l'égout").

Le but du diagnostic assainissement est double :

- protéger, comme tous les autres diagnostics, les parties à la vente : l'acheteur est toujours mieux informé sur l'état du logement et le vendeur évite tout mise en jeu de sa responsabilité contractuelle ;
- améliorer progressivement l'état des installations puisque les travaux de mise aux normes éventuellement nécessaires doivent être obligatoirement réalisés.

À La Falaise, ce diagnostic doit être demandé auprès du service du Cycle de l'Eau de GPS&O par le biais de la mairie. Aussi, en cas de besoin, vous pouvez nous téléphoner ou nous adresser un courriel en précisant votre nom, prénom, adresse et numéro de téléphone pour être recontacté pour une prise de rendez-vous sur place.

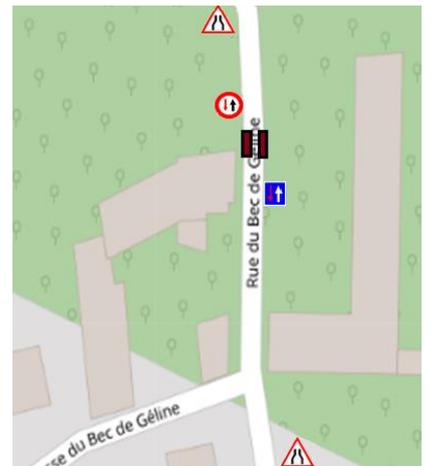
Aménagement sécuritaire rue du Bec de Géline

Nous vous informons que le service Voirie de la Communauté urbaine GPS&O va mettre en place une nouvelle signalisation temporaire pour étudier le réaménagement sécuritaire de la rue du Bec de Géline.

Ce 2^{ème} essai consistera à installer une écluse provisoire à compter du lundi 23 avril jusqu'au lundi 13 mai 2019 entre le 10 et 12 rue du Bec de Géline afin de faire ralentir les véhicules sur cette portion de voie où les trottoirs sont très étroits. La priorité sera donnée à ceux venant d'Aulnay-sur-Mauldre.

Comme lors du premier test si cela occasionne trop de plaintes des riverains, GPS&O s'engage à retirer ce dispositif.

Nous comptons sur votre compréhension pour cette période d'essai qui pourra être suivie d'autre(s) le cas échéant.



Colonies été 2019



Comme chaque année, le SIRÉ propose 2 séjours pour les enfants de 6 à 15 ans d'Épône, La Falaise et Mézières-sur-Seine au mois de juillet 2019.

Renseignements et inscriptions : du 15 avril au 17 mai 2019
auprès du secrétariat du SIRÉ (« Les Ifs » 27 rue de la Brèche à Épône)
Plus d'info sur www.la-falaise.fr Téléphone : 01.30.95.45.69 - Fax : 01.30.95.78.05 - Courriel : sire78@wanadoo.fr

Terrain communal à vendre « rue de la Source »



Conformément à la délibération MD 766/2018 du conseil municipal en date du 20 novembre 2018, la commune de La Falaise a décidé de mettre en vente la parcelle communale cadastrée AC 0136 sis rue de la Source.

Les caractéristiques de cette parcelle du domaine privé de la commune sont :

- parcelle cadastrée : AC 0136
- adresse : rue de la Source
- zonage au Plan Local d'Urbanisme: AU (zone à urbaniser) (PLU téléchargeable sur www.la-falaise.fr – rubrique Urbanisme)
- terrain borné, viabilisation à prévoir
- mode de vente retenu : de gré à gré
- contenance du terrain : 1 123 m²
- prix de vente : 190 € le m², soit 213 370 €



Les personnes souhaitant se porter acquéreurs peuvent contacter le secrétariat de Mairie par courriel : mairie.lafalaise@wanadoo.fr